



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 2 octobre 2017 à 20h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

1001, chemin des Cèdres, afin de permettre qu'un garage détaché du bâtiment principal soit situé à 2,00 mètres de la ligne avant donnant sur un passage à l'arrière de l'immeuble alors que le règlement exige 8 mètres

4408, rue Dazé, afin de permettre la présence d'une clôture dans la rive de 15 mètres d'un ruisseau tel que montré au plan DM2016-095-02 daté du 23 juin 2017 afin de régulariser l'emplacement de la clôture existante.

Lot 2 230 335 (chemin du Lac-Renaud), afin de permettre d'augmenter la pente longitudinale d'une allée d'accès de 12% à 15% sur un tronçon de 80 mètres, tel que montré au projet d'implantation préparé par Gabriel Lapointe arpenteur-géomètre sous le numéro 2272 de ses minutes daté du 26 juin 2017, afin de construire ladite allée d'accès sur le lot 2 230 335 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

Fait à Sainte-Adèle, le 13 septembre 2017

Le greffier adjoint,

Yan Senneville, OMA